

Compte rendu
Conseil de quartier Mâtel Saint Roch
du Jeudi 17 Mars 2016

- M. le Maire,
- M. Eric Harismendy, Président du conseil Mâtel Saint Roch,
- Mme Hélène Lapalus, Adjointe au Maire, en charge de la jeunesse et du Conseil Municipal d'Enfants, et Vice-Présidente du conseil de quartier Mâtel Saint Roch,
- les membres du conseil de quartier Mâtel Saint Roch,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Harismendy remercie M. le Maire, les conseillers et les services pour leur présence.

M. Harismendy refait un point sur la composition des groupes de travail, souligne le faible effectif de ce conseil de quartier, et de fait, la nécessaire mobilisation de l'ensemble des membres sur chaque projet. A cet égard, il suggère également au groupe « information -communication », de rechercher de nouveaux conseillers, par divers moyens de prospection.

Les travaux de voirie

M. Jandard énumère toutes les demandes de voirie formulées par le conseil, et les réponses apportées. Tableau ci-joint.

M. Maire participe à des échanges sur divers points :

- ✚ Le classement des voies privées : M. le Maire indique que de nombreuses voies privées sont susceptibles de passer dans le domaine public ; or, elles sont, pour la plupart, très dégradées, et leur réfection représente un budget considérable, que la Ville n'est pas en mesure de supporter. Aussi, ce transfert dans le domaine public ne sera réalisable, que lorsque les riverains auront procédé à la remise en état de ces voies.
- ✚ Le regroupement des écoles de Mâtel : M. le Maire restera attentif à ce que la desserte de l'établissement et la dépose des enfants devant la nouvelle entrée de l'école, se fassent dans des conditions optimales. Du fait de la grande largeur de cette voie, des aménagements spécifiques pourront être réalisés, favorisant ainsi le stationnement, dont des places réservées à la dépose des enfants, et des places plus larges réservées aux familles. En ce sens, M. le Maire indique qu'une étude sera réalisée par les services, puis une concertation organisée avec les conseillers, mais aussi les riverains et les parents d'élèves. Mmes Brun et Brunati, Mrs Harismendy et Dos Santos, ainsi que M. Espitallier, constitueront un groupe de réflexion sur ce sujet. Mme Dufossé apporte des compléments d'informations sur le regroupement des écoles. Elle indique que l'architecte présentera prochainement à tous les partenaires du projet, les derniers avancements des travaux. Ils débiteront cet été, pour s'achever à la rentrée 2017. Le gros œuvre sera réalisé pendant les vacances scolaires, pour limiter les nuisances. S'agissant des entrées de

l'école, il a été décidé, pour des raisons impératives de sécurité (plan vigipirate), de ne maintenir qu'une seule entrée des enfants, rue de Mâtel. Enfin, Mme Dufossé précise que des jeux récupérés dans le restaurant scolaire seront réinstallés dans la maternelle Mâtel. Ce projet, qui fait l'objet d'une concertation très élargie avec les familles, le corps enseignant et l'ensemble des partenaires associés, répond majoritairement à l'ensemble des besoins et attentes exprimés par tous.

M. Espitallier rappelle à M. le Maire la priorité d'une mise en place rapide d'un espace d'accueil, dans des conditions optimales, des enfants handicapés de cet établissement. M. le Maire répond qu'il restera bien naturellement attentif à la mise en œuvre de ces travaux, dans les meilleurs délais.

- ✚ Les conseillers avaient sollicité l'installation d'abris vélos sur l'aire de covoiturage. M. le Maire approuve cette demande. Ce matériel sera commandé prochainement.
- ✚ Stationnement Bd Edgar Quinet : M. le Maire informe d'une demande d'habitants du quartier en faveur de la création de places de stationnement. 90 places pourraient ainsi être matérialisées.

Les animations

M. Harismendy fait un point sur les animations :

- « Merci Téléthon » : excellents retours de cette soirée du Vendredi 4 Mars, salle Fontalon. Elle remerciait la mobilisation de tous les participants ; elle a permis la réussite de cette édition.
- Chasse aux œufs Lundi 28 Mars, Parc de Varennes. 6 conseillers du Conseil Mâtel participeront aux côtés du Conseil Bords de Loire.
- Concours de pétanque le Samedi 25 Juin : M. Harismendy souhaiterait déplacer cette date, car la Fête du Parc aura lieu ce même jour ; elle attire beaucoup d'enfants, ce qui limite ainsi la participation des parents au concours.
- Troc livres Vendredi 8 Avril à 15h, cour d'honneur de l'école de Mâtel.
- Vide grenier le 12 Juin.
- 7^{ème} édition de la Fête d'Automne Dimanche 13 Novembre. M. le Maire indique qu'il participera au lâcher de ballons à 16h.

Le sujet de la désertification médicale

M. le Maire est invité à répondre sur cette question qui tient à cœur les habitants du quartier.

Roanne est en proie à la désertification médicale, tout comme beaucoup d'autres territoires en France. La féminisation de la profession : 75% des nouveaux diplômés sont des femmes qui souhaitent mener une vie familiale parallèle à leurs vies professionnelles, et n'envisagent plus de consacrer autant d'heures à leur métier que leurs prédécesseurs, la difficulté pour les conjoints de médecins pour trouver un emploi dans le bassin roannais, la préférence des jeunes médecins pour le salariat et le travail en groupe, sont

parmi les causes de cette désertification. Il est vrai que s'il y a 50 ans, les médecins acceptaient de consacrer leur vie à leurs patients, jour et nuit, dimanche compris durant plusieurs dizaines d'années, qu'on le regrette ou non, c'est aujourd'hui un monde révolu, et il convient de s'adapter à cette évolution des pratiques et de la société.

Un des outils qui permet de conserver, voire d'attirer des médecins, est la création de maisons médicales. Ces regroupements de praticiens permettent d'assurer la permanence des soins tout en limitant, en partie, la charge de travail, et mutualisant une partie des coûts. La Ville travaille en ce sens, sur le développement de plusieurs pistes, en lien avec l'hôpital et la clinique du Renaison, mais aussi avec une mutuelle roannaise, pour permettre l'arrivée sur le territoire d'une dizaine de médecins, d'ici fin 2016.

M. Riviere, journaliste, précise que sur le quartier Mâtel St Roch, il n'y aura, très prochainement, plus de médecins dans un rayon d' 1,5km. Ce sujet nous préoccupe tous, répond encore M. le Maire, mais si des solutions seront concrétisées à court terme pour retrouver des médecins, le problème des personnes âgées qui recherchent la proximité de médecins demeurera. Effectivement, tous les quartiers ne pourront pas être irrigués par des médecins, du fait de leur regroupement, et de la disparition progressive des cabinets indépendants. Plus que jamais alors, la solidarité entre les habitants s'imposera.

Les questions diverses

- Matérialiser en bleu les places PMR, devant le salon de coiffure situé devant la station radio RVR.
- Vitesse estimée excessive rue Branly : des comptages seront effectués.
- Pourquoi ne désherbe-t-on plus les trottoirs ? le Maire répond qu'à partir de 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires sera interdite. Il s'agit alors pour les collectivités, de trouver des alternatives au désherbage chimique. Le désherbage mécanique requiert l'affectation de personnel municipal dédié à ces tâches, et donc un budget supplémentaire aujourd'hui difficilement supportable par la Ville. Le goudronnage de certains trottoirs est à l'étude mais, au regard des 240 kms de trottoirs sur la ville, il représente également un budget considérable qui impose de fixer des priorités de mise en oeuvre. C'est pourquoi, dans ce contexte de restriction budgétaire, les habitants seront encouragés au désherbage systématique de leurs trottoirs devant leurs domiciles.
- Les aménagements pour réduire la vitesse rue Albert Thomas donnent entière satisfaction, et ont permis d'atteindre l'objectif de réduction de la vitesse. Il conviendrait seulement d'apporter de l'éclairage sur ces aménagements peu visibles en nocturne.
- Mercredi 23 Mars à 14h : rencontre des conseils de quartier avec les services de propreté de la Ville, pour rechercher ensemble des solutions en faveur d'une ville plus propre.

M. Harismendy clôture la séance à 20h.

**Le prochain conseil de quartier Mâtel Saint Roch aura lieu
Lundi 12 Septembre 2016, à 19 h, à la Maison de la Vie Associative.**